

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 2 mars 2015, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Madame Ginette Breault | Monsieur Ziv Przytyk |
| Madame Virginie Ashby | Monsieur Normand Vigneau |
| Madame Julie Grenier | Madame Ghislaine Leblond |

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 2 mars 2015

Monsieur Johnny Pizar maire, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h37.

15 03 027

2. Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2015

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 2 mars 2015, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. **Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest**
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Fondation La Frontalière
 - 6.1.2. Quilles-O-Dons 2015 – La Société de l'arthrite
 - 6.1.3. Club de Conservation du lac Massawippi
 - 6.1.4. Shazamfest 10^e édition
 - 6.1.5. Avril – Mois de la jonquille
 - 6.1.6. Programme AccèsLogis
 - 6.2. **Divers**
 - 6.2.1. **Projet de règlement 6-23.33 - MRC**
 - 6.2.2. **Visite de prévention incendie 2015**
 - 6.2.3. **Caractérisation des noyaux villageois**
 - 6.2.4. **Équilibrage du rôle foncier - Cadrin**
 - 6.2.5. **Plan de sécurité civile – Comité de travail**
 - 6.2.6. **Recommandation du CCU – Usages conditionnels**
- 7.- **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 7.1. **Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire**
 - 7.2. **Rapport des conseillers**
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 **Dépôt du rapport mensuel**

9.- Rapport de la directrice générale

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2. Résolution – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

10.- Trésorerie

- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

11.- Divers

12. Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

15 03 028

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Présence de plusieurs citoyens ayant des demandes et des commentaires à formuler aux membres du conseil.

5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest

Monsieur le maire fait le suivi du projet. Une rencontre du comité forêt est prévue sous peu afin de présenter les rapports finaux de Corridor Appalachien et de Cultu'Innov.

15 03 029

6.1.1. Fondation La Frontalière

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

Que la municipalité réserve un couvert individuel, au coût de 65\$ pour le souper de la Fondation La Frontalière, du 11 avril 2015.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. Quilles-O-Dons 2015 – La Société de l'arthrite

La demande est déposée aux membres du conseil municipal.

15 03 030

6.1.3. Club de Conservation du lac Massawippi

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 50\$ à titre d'aide financière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

15 03 031

6.1.4. Shazamfest 10^e édition

ATTENDU que le Shazamfest tiendra sa 10^e édition du 9 au 12 juillet 2015;

ATTENDU que l'organisateur demande l'autorisation d'ouvrir la 10^e édition du Shazamfest, jeudi le 9 juillet 2015;

ATTENDU que l'organisateur s'engage à respecter le règlement 238-2012, relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la tenue de la soirée du 9 juillet 2015 dans le cadre de la 10^e édition du Shazamfest.

Que la municipalité verse la somme de 250\$ à titre d'aide financière et ce, conditionnellement à ce que les résidants de la municipalité puissent avoir accès gratuitement au site lors de l'événement.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

15 03 032

6.1.5. Avril – Mois de la jonquille

ATTENDU que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

ATTENDU que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

ATTENDU que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

ATTENDU que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

ATTENDU que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;**

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

15 03 033

6.1.6. Programme AccèsLogis

ATTENDU que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

ATTENDU que des ménages de notre municipalité de Barnston-Ouest ont des besoins de logements abordables;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

ATTENDU que la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

ATTENDU que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois.

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, de même qu'au ministre des Finances, M. Carlos Leitao.

Adoptée à l'unanimité

6.2.1. Projet de règlement 6-23.33 - MRC

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

15 03 034

6.2.2. Visite de prévention incendie 2015

ATTENDU que la municipalité se doit de compléter les visites de prévention incendie prévues dans le Schéma de couverture de risque de la MRC de Coaticook ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité octroie le contrat des visites de prévention incendie sur le territoire de la municipalité de Barnston-Ouest à Monsieur Christian Létourneau, préventionniste, selon les termes de l'offre de service. Celle-ci compte 58 visites compilées dans Première Ligne et un avis de correction au coût de 50\$ par visite);

Que le conseil municipal autorise la dépense reliée audit contrat au coût de 2 900\$ (50% à l'octroi du contrat et 50% à la fin de ce dernier).

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.2.3. Caractérisation des noyaux villageois

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

15 03 035

6.2.4. Équilibrage du rôle foncier - Cardin

ATTENDU que la municipalité a reçu, de J.P. Cadrin & Ass. Inc. évaluateurs agréés, une offre pour l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière, Triennal 2016-2017-2018 ;

ATTENDU que les membres du conseil ont procédé à l'analyse de la demande ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que suite aux discussions, les membres du conseil ont décidé de ne pas procéder à l'équilibrage du rôle foncier, Triennal 2016-2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5. Plan de sécurité civile – Comité de travail

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

15 03 036

6.2.6. Recommandation du CCU – Usages conditionnels

ATTENDU que Monsieur Jean-François Cliche a déposé, à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, une demande pour un usage conditionnel (garage de réparation automobile au 525, chemin Corey), en date du 19 février 2015;

ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme recommandent l'octroi de l'usage conditionnel au demandeur aux conditions suivantes :

- Que l'endroit reste propre (poussière), et ce en tout temps;
- Qu'il n'y ait, en aucun moment, une accumulation de pneus neufs ou usagés;

- Qu'il n'y ait, en aucun moment, une accumulation de véhicules non fonctionnels (de type cour à « scrap »);
- Qu'aucun bruit ne puisse nuire aux voisins;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte la recommandation du CCU quant à la demande d'usage conditionnel de Monsieur Jean-François Cliche.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2015.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2015.

15 03 037

9.2. Résolution – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 317 419\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2014 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité de Barnston-Ouest informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

| | |
|--|-------------|
| A) Comptes payés au 2 février 2015 – 15-02-025 | 75 597.14\$ |
| B) Dépenses incompressibles – février 2015 | 4 382.05\$ |
| C) Salaires février 2015 | 7 176.59\$ |
| D) Comptes à payer au 2 mars 2015 | 74 915.89\$ |

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 74 915.89\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13. Levée de la séance ordinaire du 2 mars 2015

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h48.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.